

Demande de retrait anticipé au titre d'encouragement à la propriété du logement

CoOpera
Fondation collective PUK
Galgenfeldweg 16
3006 Bern

T 031 922 28 22
info@coopera.ch
www.coopera.ch

Attention : remet tous
les champs du formulaire
à vide!

Ouvre la boîte de
dialogue « Imprimer ».

Prépare un e-mail avec
le formulaire rempli.

Personne assurée

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Etat civil _____
N° téléphone _____ E-mail _____
Adresse _____
NPA _____ Lieu _____
N° AVS _____
Versement au _____ Montant du retrait anticipé CHF _____

Type d'utilisation (usage personnel en tant que propriétaire)

Acquisition d'un logement
Construction d'un logement
Amortissement d'une hypothèque
Participation à une coopérative d'habitation
Transformation ou rénovation

Immeuble

N° registre foncier _____ Commune _____

Formes autorisées de propriété du logement

Propriété individuelle
Copropriété
Propriété commune entre époux ou partenaires enregistrés

Précédents retraits anticipés ou mises en gage

Des retraits anticipés pour la propriété du logement
ont-ils été déjà effectués ou des prestations de
prévoyance sont-elles actuellement mises en gage? oui non

→ si oui : Montant du
retrait anticipé CHF _____ Date _____
Montant de la
mise en gage CHF _____ Date _____
Créancier gagiste _____

Déclaration concernant les rachats dans une caisse de pension (art. 79b LPP)

Avez-vous effectué des rachats dans une caisse de pension au cours des trois dernières années ? oui non

→ si oui, montant total des rachats CHF _____

Le montant maximal de rachat autorisé est réduit de la somme des rachats effectués au cours des trois années précédant le rachat demandé. Sont exclus de cette limitation les rachats effectués en cas de divorce ou de dissolution judiciaire du partenariat enregistré. L'administration fiscale peut demander une déclaration spontanée. Il appartient à la personne assurée de se renseigner sur les possibilités de déduction fiscale.

Annexes

p. ex. acte de vente, contrat, attestation de la banque en cas d'amortissement, autres attestations et contrats

Valeur d'assurance actuelle du bâtiment

CHF _____

Valeur officielle actuelle

CHF _____

Coordonnées de paiement

Versement à : Créancier gagiste Notaire Vendeur

Nom et adresse de la banque :

Versement le _____ Bénéficiaire/détenteur du compte _____

N° IBAN _____ N° BIC (clearing bancaire) _____

Nous confirmons que le versement sur le compte susmentionné sera utilisé dans le sens des dispositions sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle.

Remarques

-

-

En sa qualité de propriétaire foncier, la personne assurée est d'accord avec l'inscription (restriction du droit d'aliénation) au registre foncier et prend à sa charge les frais qui y sont liés. En addition, un montant forfaitaire de CHF 300.00 est du.

Signature

Lieu et date

Signature de la
personne assurée

**Concerne les personnes assurées mariées ou vivant
en partenariat enregistré**

En apposant sa signature ci-dessous, le conjoint/la conjointe ou le partenaire enregistré/la partenaire enregistrée déclare consentir à un prélèvement anticipé.

Lieu et date

Signature
du conjoint/
partenaire enregistré

Pour les personnes assurées non mariées, veuillez joindre un certificat d'état civil actuel

Authentification par le notaire /év. par la commune de domicile

Lieu et date

Signature
du notaire

Documents à fournir

Acquisition d'un logement

- Contrat de vente notarié
- Contrat hypothécaire

Construction d'un logement

- Contrat de vente notarié (terrain)
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire définitif
- Contrat hypothécaire

Amortissement d'une hypothèque

- Extrait récent du registre foncier
- Attestation de domicile actuel
- Extrait récent du compte hypothécaire ou copie du dernier décompte des intérêts

Participation à une coopérative d'habitation / achat de parts

- Originaux des bons de participation (à envoyer sous pli recommandé!)
- Contrat de participation et statuts
- Attestation de domicile

Transformation / Rénovation

- Extrait récent du registre foncier
- Attestation de domicile actuel
- Extrait récent du compte hypothécaire ou copie du dernier décompte des intérêts
- Documents sur la transformation (offres, plans, permis de construire, etc.)

Délais de paiement

Le versement du retrait anticipé se fait en règle générale 2 mois après réception du **dossier complet de demande**. Conformément aux dispositions légales, le versement peut être reporté de 6 mois au maximum.

Confirmation sur l'utilisation de l'avoir de libre passage pour l'encouragement à la propriété du logement

Nom / Prénom	Date de naissance	No AVS

A remplir et signer légalement par le créancier, par exemple banque, notaire, vendeur

Nous confirmons que le montant sera utilisé uniquement pour l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'amortissement de l'hypothèque d'un bien immobilier à usage personnel (résidence principale).

Le montant est à virer sur le compte suivant:

Compte bancaire IBAN:	no de clearing:

Détenteur du compte

Nom et lieu de la banque

Au cas où l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'amortissement n'avait pas lieu, nous nous engageons à rembourser le montant de prévoyance complètement.

Remarques

Lieu et date	Timbre et signature
--------------	---------------------